

Appel aux artisans de l'entité de Colfontaine,

Participez gratuitement à la 7ème édition de la Journée de l'Artisan le dimanche 24 mars 2013!

Toujours soucieuse de promouvoir et soutenir la création d'activité économique et d'emplois locaux durables, l'ADL vous relaye cet appel. La journée de l'artisan est une initiative de Sabine Laruelle, Ministre fédérale des PME et indépendants. Chaque année, cette journée attire de plus en plus d'artisans et de visiteurs. Participez et accueillez des dizaines de visiteurs dans votre atelier ce jour-là!

Inscrivez-vous avant le 31 janvier 2013 et complétez le formulaire d'inscription disponible [ICI](#) - inscription et participation gratuites.

Plus d'infos ? contactez l'ADL au 065/88 73 18 ou adl@colfontaine.be

Avec 175.000 entreprises et plus de 300.000 personnes actives dans le domaine, l'artisanat s'est fortement diversifié, allant des produits de bouche au travail de la pierre ou du bois, de l'art du vitrail à la maîtrise du métal. L'artisanat met nos sens en éveil.

Pour l'occasion, les artisans sont appelés à ouvrir les portes de leurs ateliers afin de partager leur savoir-faire et leur passion avec le public.

Pour l'artisan, c'est capital de participer à ce type d'évènement, c'est une façon de sortir de l'ombre et de la solitude de l'atelier, mais surtout de se faire connaître. En effet, en participant à la Journée de l'Artisan, vous vous associez à une manifestation d'ampleur nationale,

Journée de l'Artisan - dimanche 24 mars 2013 - appel aux artisans

Écrit par ADL-XM

Lundi, 21 Janvier 2013 11:22 - Mis à jour Mercredi, 30 Janvier 2013 10:22

entièrement gratuite et largement réputée dans les médias.

En pratique, inscrivez-vous avant le 31 janvier 2013. L'inscription et la participation à cet évènement sont entièrement gratuites. Si vous voulez recevoir le formulaire en version papier, veuillez contacter les organisateurs fédéraux au 070/22.09.99. ou par e-mail : info@journeedelartisan.be. Seuls les participants qui satisfont aux conditions de participation (voir l'onglet "qui peut s'inscrire") sur le site www.journeedelartisan.be